

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 9 juin 2026

Le neuf juin deux mil vingt-six à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, convoqué le trois juin deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HAMEL Claude, Maire.

Nombre de membres

en exercice :	15
présents :	14
votants :	15
absents :	01

Présents :

Mme BARBEDETTE, M CHAUVIN, Mme CORDIER, Mme FRELAUT, M HAMEL, M HUARD, M LEDAIN, Mme LEFEVRE, Mme MOREL, Mme MY, Mme PECHON, M PILORGE, M POIDVIN, M RONCERAY

Absents excusés : M LEON

Absents qui ont donné pouvoir : M LEON pouvoir à M LEDAIN

Secrétaire de séance : Mme BARBEDETTE Christelle

N°2026053 - Objet : ASSUJETISSEMENT A LA TVA – PAVILLONS MAYENNE HABITAT

Considérant que la commune réalise une opération de viabilisation de terrains destinés à être cédés à l'office public de l'habitat Mayenne Habitat ;

Considérant l'intérêt pour la commune de récupérer la TVA grevant les dépenses de travaux, d'études et d'aménagement engagées dans le cadre de cette opération ;

Considérant que la commune devra acquitter une TVA sur la cession des parcelles à l'office public de l'habitat Mayenne Habitat

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Décide d'approuver l'assujettissement à la tva de l'opération de viabilisation des terrains destinés à être cédés à Mayenne Habitat.

Dit que la périodicité des déclarations sera trimestrielle.

Dit que toutes les dépenses et recettes relatives à cette opération seront individualisées dans la comptabilité communale conformément aux dispositions en vigueur.

Autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires liées à l'assujettissement à la TVA auprès du Service d'Impôts des Entreprises (SIE)

Adoptée à l'unanimité des membres présents

• Pour :	15
• Contre :	0
• Abstentions :	0

**Le secrétaire de séance,
Christelle BARBEDETTE**

**Fait et délibéré le 9 juin 2026
Pour extrait conforme,
HAMEL Claude Maire**

Accusé de réception en préfecture
053-215301250-20260609-DCM2026053-DE
Date de télétransmission : 11/06/2026
Date de réception préfecture : 11/06/2026

